

REPRISE DU 3 JANVIER

Le ministre et le gouvernement s'obstinent à ne pas répondre aux revendications des personnels !

Sans dispositions drastiques en rapport avec l'intensité de la pandémie, qui peut croire que cette rentrée de janvier ne sera pas catastrophique ?



A la veille de cette rentrée, force est de constater que rien n'a été préparé par le gouvernement et le ministère pour assurer la sécurité des personnels et des usagers dans les écoles : pas de masques FFP2, toujours pas de capteurs CO2, encore moins de remplaçants supplémentaires...

Pour FO, soit il s'agit d'assurer coûte que coûte l'enseignement à nos élèves et alors il faut que le ministre en donne les moyens en remplaçant **tout de suite** les personnels absents, soit le ministre persiste dans son refus de satisfaire nos revendications élémentaires et il prendra la responsabilité de mettre en place le plus gigantesque chaos !

Combien de temps allons-nous encore supporter le mépris de notre Administration ? Combien de temps allons-nous encore supporter l'insupportable, accepter l'inacceptable ?

Quelle autre alternative possible que la grève pour gagner ?

La FNEC FP a déposé un préavis de grève jusqu'au 20 février.

Le SNUDI FO 13 appelle les collègues à **se réunir ce lundi dans toutes les écoles** pour établir le constat de la situation, dresser la liste des besoins en personnels, définir les moyens à mettre en œuvre.

Le SNUDI FO 13 invite tous les collègues à **se réunir en visioconférence** dès cette rentrée pour échanger sur les conditions de la reprise, les problèmes rencontrés, les revendications et les initiatives à prendre.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE MERCREDI 5 JANVIER à 10H

RIS



VISIO

Ouverte à tous : syndiqués ou non, PE, AESH, psyEN

Pour se connecter, utiliser l'application **ZOOM** depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Codes de connexion : >>Cliquez ICI<<

Ou depuis l'application téléchargée sur votre appareil :

ID de réunion : 82708730043

Code secret : 769839

Cette RIS peut être déduite de vos réunions et animations obligatoires (108h annualisées) hors APC.

Pour cela, utilisez le formulaire [à télécharger ICI](#) et renvoyez-le à votre IEN.

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Vous avez droit à 9h de RIS par an, déductible de vos 108h (hors APC)

Participez aux RIS du SNUDI FO 13 !



COMMUNIQUE DU SNUDI FO 13

Depuis le début de la pandémie, nous savons que l'école est devenue un enjeu économique majeur pour ce gouvernement qui décide de la maintenir ouverte coûte que coûte, aux dépens de la sécurité des personnels comme des élèves.

Cette rentrée de janvier 2022 ne déroge pas à la règle : explosion de l'épidémie en France avec plus de 200.000 cas par jour que le ministre de la santé qualifie de véritable « raz de marée », un taux de contamination de près de 1.000/100.000 chez les moins de 10 ans, alerte de cinquante professionnels de santé qui s'inquiètent des conditions de cette rentrée (relayée par le JDD le 26 décembre), inquiétudes du Conseil scientifique qui estimait, le 23 décembre, qu'il y aurait 1/3 des enseignants qui seraient touchés de façon directe ou indirecte par le COVID et le ministre ne change rien... Pire, il persiste avec mensonges, atermoiements et contradictions.

Le 28 décembre, il déclarait sur France Inter : « Vu la contagiosité du variant, il y a un risque d'absentéisme accru. Nous débloquerons tous les moyens pour y faire face, notamment en moyens de remplacement, en capacité de recrutement de contractuels et de vacataires, en mobilisation, par exemple de jeunes retraités de l'éducation nationale » puis il annonçait, qu'il faudra plusieurs tests, deux ou trois pour revenir en classe, déclaration aussitôt démentie par les services de son ministère.

La **nouvelle FAQ**, publiée le 31 décembre 2021 en guise de vœux de « bonne année » de notre ministère, maintient pour l'essentiel les arbitrages en vigueur avant l'arrivée du variant Omicron, tout en indiquant que les moments de convivialité entre élèves et personnels et entre personnels sont désormais « prohibés »!

STOP au mépris ! Des mesures d'urgence sont nécessaire immédiatement !

Depuis le début de cette crise sanitaire, le SNUDI FO, avec sa fédération, réclame un plan d'urgence de recrutement massif et immédiat de personnels sous statut, pour assurer au minimum tous les remplacements d'enseignants absents et pour alléger les effectifs dans toutes les classes.

Le Gouvernement sacrifie délibérément la santé, voire la vie des agents, des salariés tout en qualifiant avec un cynisme des plus abjects les futurs contaminés, d'« absentéistes ».

Mais comme le dit notre ministre, expert en la matière : « il faut brasser de l'air »!

Alors que le variant Omicron toucherait même ceux qui ont déjà été infectés par le coronavirus, le gouvernement vient de prendre la décision de réduire la période d'isolement, en fonction du schéma vaccinal de chaque patient. Ainsi, un collègue totalement vacciné (3 doses) ne sera plus considéré comme cas contact et n'aura plus à s'isoler... à condition de faire des tests réguliers (J0, J+2 et J+4). Pour les élèves, la production sur l'honneur par les parents d'une déclaration établissant que les tests ont bien été réalisés et qu'ils sont négatifs suffiront à leur permettre l'accès à la classe...

Lorsque le SNUDI FO ne cessait de réclamer des masques, des tests, des vaccins, des recrutements statutaires, on nous répondait que les masques et les tests étaient inutiles, que les élèves n'étaient pas contaminants... **Nous n'oublions pas !**

Aujourd'hui, alors que la situation s'aggrave, c'est à nouveau la désorganisation qui est générée par notre ministère avec sa doctrine de « l'école ouverte » mais sans sécurité sanitaire efficace. Dans les jours à venir, il faut s'attendre à une nouvelle pagaille dans les écoles, la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves va immanquablement se poursuivre !

Pour le SNUDI FO, le débat n'est pas de savoir si l'ont est pour ou contre l'ouverture des établissements scolaires. **Tout le monde souhaite que les écoles restent ouvertes** mais la question est bien de savoir si nous, enseignants, AESH et psyEN, pouvons exercer notre métier en toute sécurité sur notre lieu de travail !

Or sans moyens en postes et matériel fourni par l'Education nationale (capteurs CO2, purificateur d'air, masques FFP2, dépistages efficaces et avec des personnels qualifiés...) cela n'est pas possible !

Pour le SNUDI FO, il est hors de question que la santé des personnels ainsi que leur responsabilité soient engagées, ni qu'ils deviennent les boucs émissaires en cas de problème.

La seule issue, c'est la satisfaction des revendications !

- Des postes statutaires pour faire baisser les effectifs et assurer le remplacement de tous les enseignants avec l'ouverture immédiate des listes complémentaires ;
- Des postes statutaires pour les missions de dépistage dans les écoles (infirmières scolaires, médecins scolaires...)
- Des capteurs CO2 et des purificateurs d'air dans toutes les classes ;
- Des masques FFP2 à disposition et en quantité ;
- Des dépistages systématiques
- La reconnaissance en maladie professionnelle de la Covid-19 contractée en service et le mise en place du suivi par la médecine de prévention des collègues victimes de séquelles (« Covid long »).

Le SNUDI FO ne s'en tiendra pas, pour ce qui le concerne, aux mots. Un préavis de grève a été déposé nationalement jusqu'au 20 février pour couvrir toutes les actions qui seraient décidées avec les collègues.

Le SNUDI FO 13 vous propose de vous réunir en visioconférence le mercredi 5 janvier à 10h pour échanger sur les conditions de la reprise, les problèmes rencontrés, les revendications et les initiatives à prendre.



Dès ce lundi 3 janvier, pour tout problème de remplacement, de masques, d'autotest, de conflit avec des parents ou de pressions hiérarchiques, **contactez immédiatement le syndicat !**

Faites-vous également remonter toutes les situations problématiques pour votre sécurité, toutes les situations impossibles générées par le protocole sanitaire et le plan Vigipirate renforcé.

N'hésitez pas à utiliser les **fiches RSST** et/ou faire un **signalement DGI**.

Envoyez une copie au représentant FO en CHSCT.

Si vous n'avez pas eu de réassort en masques et autotest, informez-en votre IEN par mail et **envoyez une copie au SNUDI FO 13**.

Les dispositions sur les ASA devraient être prolongées, dans l'attente de la mise à jour de la fiche « **Situation des personnels** » du rectorat.

Dans l'attente, celle du **8 novembre** reste toujours valable.

Le bureau du SNUDI FO 13 vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Unissons nos **FORces** pour faire aboutir toutes nos revendications en 2022 :

- augmentation significative de la valeur du point d'indice !
- rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 !
- maintien du code des pensions !
- création de postes nécessaires !
- Amélioration significative de nos conditions de travail

En 2022, plus que jamais :

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

Une bonne résolution pour 2022 ?

J'adhère au SNUDI FO 13 !

Vous appréciez les informations du SNUDI FO 13, ses réponses à vos questions, ses prises de positions, ses interventions, son activité, son soutien... ?

Alors rejoignez-nous !

SYNDIQUEZ-VOUS !

Carte 2022 disponible >>ICI<<



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

